

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2025 - 6710 - 2022 B 02068 - 921 559 035 - 2C MACONNERIE

SASU 2C MACONNERIE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 2 000,00 €.

Siège Social : 156 rue des Déportés Internés de la Résistance 45200 MONTARGIS

RCS ORLEANS 921559035 (2022B02068)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt cinq le vingt juin à 11 heures, les associés de la société 2C MACONNERIE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000,00 €, se sont réunis au siège social à « 156 rue des Déportés Internés de la Résistance » 45200 MONTARGIS, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etait présent :

- Monsieur COLAK Selim

Demeurant 23 rue Pierre de Ronsard 45250 BRIARE



L'assemblée est présidée par **Monsieur COLAK Selim**, associé unique.

La présidence constate que les associés présents représentent la totalité des actions et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des articles des statuts.

La présidence dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1 - le rapport de gestion
- 2 - l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe
- 3 - le texte des résolutions proposées.

Il est rappelé que les documents prévus par la loi ont été adressés aux associés. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il n'a pas été dressé de feuille de présence, le présent procès-verbal signé des associés, devant en tenir lieu.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2024
- Approbation de ces comptes et du rapport de gestion
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/08/2024

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Après divers échanges de vues, les résolutions suivantes sont successivement mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la présidence :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectés et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/08/2024, tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat comptable bénéficiaire de 20 330 Euros.

Elle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- 1 000 € à la réserve légale
- 19 330 € en report à nouveau dividendes à Monsieur COLAK Selim.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier au président pour l'exercice clos le 31/08/2024 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

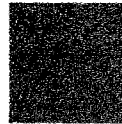
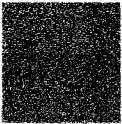
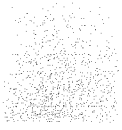
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur COLAK Selim



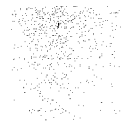
Certifié conforme à l'original

M. COLAK Selim, Président



Etats Comptables et Fiscaux

31/08/2024



Téléphone :

Bilan Simplifié

SASU 2C MACONNERIE

Période du 02/01/23 au 31/08/24

Edition du 05/07/25

Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	187	156	31	
Immobilisations corporelles	20 720	10 007	10 713	
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	20 907	10 162	10 745	

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 553		8 553	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	31 435		31 435	
Charges constatées d'avance	582		582	
ACTIF CIRCULANT	40 569		40 569	

TOTAL GÉNÉRAL	61 477	10 162	51 314	
----------------------	---------------	---------------	---------------	--

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	2 000	
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	20 330	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	22 330	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 373	
Dettes fiscales et sociales	17 136	
Comptes courants d'associés	1 474	
Autres dettes	1 000	
Produits constatés d'avance		
DETTES	28 984	

TOTAL GÉNÉRAL	51 314	
----------------------	---------------	--

Compte de Résultat Simplifié

SASU 2C MACONNERIE

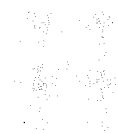
Période du 02/01/23 au 31/08/24

Edition du 05/07/25

Devise d'édition EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits		549 403	
PRODUIT D'EXPLOITATION		549 403	
Achat de marchandises [y compris droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges		1 023 284 608 2 515 181 631 45 518 10 162	
CHARGES D'EXPLOITATION		525 458	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		23 945	
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles Impôts sur les bénéfices		25 1 3 588	
BÉNÉFICE OU PERTE		20 330	
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Abattement sur le bénéfice Déductions diverses	3 588		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		23 918	
Déficit de l'exercice reporté en arrière Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		23 918	

Annexe



Immobilisations - Amortissements

SASU 2C MACONNERIE

Période du 02/01/23 au 31/08/24

Edition du 05/07/25

Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		187		187
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		19 250		19 250
Autres immobilisations corporelles		1 470		1 470
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL		20 907		20 907

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		156		156
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		8 849		8 849
Autres immobilisations corporelles		1 158		1 158
TOTAL GÉNÉRAL		10 162		10 162